
Saisine Plan de déplacements urbains

1^{er} mars 2010



Contribution de Maurice GUIMENDEGO

Se loger d'abord...

« *Mes amis, au secours* » Abbé PIERRE (1954)

Au risque de jouer les rabat-joie, je me permets de déplorer le peu de mobilisation et de contributions écrites pour la saisine de notre assemblée sur le futur PLH 2010-2016. Ce peu d'enthousiasme interroge de même qu'il crée un déséquilibre dans l'ensemble des travaux de nos divers ateliers.

La saisine du PDU a en effet recueilli pas moins de soixante quinze contributions ou réactions diverses. C'est à croire que le logement et l'habitat est l'affaire exclusive de spécialistes. Alors, nous serions, nous autres citoyens de cette assemblée, démunis et à court de propos sur le sujet, en dépit de nos vécus et parcours résidentiels respectifs.

Il serait bien naïf de croire que le déplacement ou la problématique de la mobilité constitue la priorité de nos concitoyens. Je reste persuadé du contraire. La nécessité d'avoir un toit passe avant toutes les préoccupations de confort quelconque. «*La beauté d'une cité ne réside pas dans ses jardins*» disait l'Abbé PIERRE en 1956. C'était il y a un demi-siècle. Aujourd'hui, le charme d'une ville ne réside toujours pas dans ses jardins. Il l'est encore moins dans ses périphériques ou dans ses carrosses «*tunés*» et insonorisés.

L'urgence me semble-t-il, c'est bien de répondre aux demandes massives de logements. 25.000 dossiers sur la seule aire urbaine de Nantes, soit 35 % des demandes de la région !⁽¹⁾ Le volume des constructions neuves de ces deux dernières années en baisse vertigineuse sous les effets de la crise immobilière n'est pas fait pour rassurer. Seuls 23.000 logements furent commencés ou construits en 2008 contre 32.000 en 2007.

Tout cela arrive dans un contexte socio-économique et politique à la fois dégradé, frileux et en panne d'imagination. Le logement social voire « très social », est au plus mal.

Le dernier rapport de la fondation Abbé PIERRE⁽²⁾ indique que 10 millions de personnes sont touchées de près ou de loin par la crise du logement. La question politique s'efface ainsi derrière la question humaine. Aux personnes sans abri, qui cumulent les difficultés et subissent parfois une inexorable chute dénuée de réelles perspectives, s'ajoutent désormais des catégories de population de plus en plus nombreuses qui ne se voient pas ou que l'on a peine à dénombrer.

On parlait hier de «*l'exclusion*». Aujourd'hui, la «*fragilisation*» est de mise. Qu'à cela ne tienne, le récent rapport de l'ONPES⁽³⁾, le sixième du nom, sur la pauvreté montre que rien n'a changé, dix ans après le

Sommet de Lisbonne (Espagne) qui assigna à l'Europe, l'objectif d'un élan décisif à l'éradication de la pauvreté.

D'où vient alors chez nous, cette abondance de contributions sur le PDU ? Du vécu certes. Mais un vécu dénué des soucis de simples gens, ne demandant avant tout autre confort qu'un simple toit.

Dans cette profusion de contributions, et dans aucun ordre de préférence, celles d'Yves LAINE⁽⁴⁾ de Messieurs Jean RENARD⁽⁵⁾ et André-Hubert MESNARD⁽⁶⁾ sortent du lot. Le premier pour les axes d'études prospectives qu'il a voulu apporter. Le second, hormis l'idée sans doute malvenue d'un péage urbain, pour l'incitation qu'elle fait dans la prise en compte des préoccupations environnementales. Quant au dernier, elle innove par la réflexion sur l'action publique et le mode de gouvernance en matière de mobilité. Cette contribution est la seule qui offre un lien aux préoccupations sur l'habitat et le logement. Les dernières observations et propositions de notre assemblée sur le PLH sont à l'image de cette volonté de décroisement des ateliers du conseil de développement.

Les priorités, à mon avis, sont ailleurs. Nous avons donc avec les politiques, la responsabilité de créer les conditions pour nos concitoyens, de «*l'espoir d'avoir un toit, du travail et du pain*» (Abbé PIERRE 1965).

Les nécessités vitales ne sont pas dans les comforts de mobilité et je crains hélas, que nous ne passions tous que pour des nantis.

(1) Etude prospective sur les besoins en logements à 20 ans dans les Pays de la Loire : indicateurs de suivis 2005-2008, DREAL, Juin 2009. Cette étude avait été réalisée en 2007 dans la perspective de la création du futur établissement public foncier régional (EPF). Sa réactualisation en Juin 2009 tombe fort à propos.

(2) Rapport 2010 sur le mal-logement de la fondation Abbé Pierre

(3) Sixième rapport de l'ONPES (Observatoire national de la pauvreté de l'exclusion sociale)

(4) LAINE Yves – Pour des axes d'études prospectives : temps/espace + un outil concret d'aide à la décision, Contribution saisine PDU, le 12 Février 2010

(5) RENARD Jean – Retour sur les fondamentaux du sens, Contribution saisine PDU, 26 Février 2010

(6) MESNARD André-Hubert – Forme du territoire, périmètre de l'action publique et mode de gouvernance en matière de mobilité, Contribution saisine PDU, 26 Janvier 2010